

NOUVELLE ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

SÉANCE D'INSTALLATION JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021

À la suite des élections organisées les 20 et 27 juin, la nouvelle assemblée départementale composée de 27 binômes homme-femme se réunira pour sa séance d'installation ce jeudi 1^{er} juillet 2021. Lors de cette séance, les 54 élus éliront l'un d'entre eux à la présidence du conseil départemental, ainsi que les membres de la commission permanente et de la commission d'appel d'offres.



Vous êtes conviés à l'installation de la nouvelle assemblée départementale

Le jeudi 1^{er} juillet 2021 à partir de 9h30,
à la Maison du Département (salle des sessions) à Saint-Lô

La séance se déroulera à partir de 9h30, en salle des sessions, dans le respect des mesures barrières. La séance pourra être suivie en direct sur Internet en se rendant sur notre site : manche.fr, ainsi que sur notre page Facebook : @MancheCD50

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet

02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard

02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores

02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr